

En prévision des élections régionales, CANOL a voulu dresser un bilan de gestion sur le plan financier. Notre association n'a pas la compétence pour juger de la qualité des actions de la Région et ne s'attache qu'à considérer les conséquences financières de cette gestion pour le contribuable. **Ce bilan sera suivi de recommandations proposées aux candidats à l'élection régionale dont les résultats seront publiés dans un numéro spécial de notre bulletin en novembre.**

### 1. La ponction fiscale

Si les ménages ne participent plus directement au financement des régions, ils y contribuent indirectement puisqu'ils paient leurs cartes grises, la TICPE des carburants et paient d'autant plus chers les produits que fabriquent les entreprises françaises soumises à une multitude de taxes diverses et variées. Ce sont eux également qui, par leurs impôts, financent toutes les dotations versées par l'Etat aux Régions.

**Les recettes fiscales de la Région sont passées de 75 € par habitant à 195 € en 2014, soit une augmentation de 160%, à comparer à une inflation de 14,3% sur la période.** Parallèlement les autres impôts et taxes que nous versons aux autres collectivités ou à l'Etat n'ont pas baissé, bien au contraire.

**Il appartient à chacun de juger si les prestations supplémentaires offertes par la région Rhône-Alpes depuis 2005 méritent cette augmentation.**

### 2. La situation financière

#### • **Les dépenses**

En 2005, la région Rhône-Alpes dépensait globalement 296 € par habitant. Elle dépense aujourd'hui 366 €. Alors qu'en 2005, elle consacrait 58% (173 €) pour son fonctionnement, le coût de celui-ci s'est accru de 51% pour s'élever à 261 € par habitant. Le montant des investissements est passé de 112 à 89 € pendant cette période et a donc baissé de 21%.

**On en fait moins pour plus cher !**

Il faut aussi constater que la Région a dilapidé beaucoup d'argent dans des opérations coûteuses et apparemment peu efficaces :

- **Construction d'un Hôtel de Région à 173 M€** qui est déjà trop petit alors que l'ancien pouvait être agrandi et à moindre frais. Il n'est toujours pas vendu depuis près de 4 ans... et sert aujourd'hui à héberger des SDF et les réfugiés de Syrie !

- **Attribution de subventions importantes hors de son champ de compétences**, en particulier, à la culture et au sport, telle l'attribution récente d'une subvention de 1,3 million d'euros à *'Olympique Lyonnais* ; la coopération décentralisée avec des subventions aux tribus indiennes de l'Equateur... ; des subventions à la démocratie participative,... des subventions aux syndicats pour « faciliter le dialogue social territorial », etc...

- **Absence de contrôle de l'utilisation des subventions attribuées** : les contrôles effectués par CANOL ont montré que la Région n'exigeait presque jamais de bilan de la part des associations subventionnées, pourtant contractuel, sur la bonne utilisation de l'argent reçu.

- **Mauvaise gestion du contrat avec la SNCF concernant les Trains Express Régionaux** : les 5 milliards dépensés semblent disproportionnés par rapport au niveau de service vécu par les usagers.

#### • **La dette et la capacité d'investissements**

Alors que la dette s'élevait à 138 € par habitant en 2005 et qu'elle pouvait être remboursée en 2 ans, elle a été **multipliée par 2,8 en 9 ans pour atteindre 381 €** par habitant. Il faut aujourd'hui 6 ans et demi sans aucun investissement pour la rembourser. De plus, la Région ayant conclu 435 M€ d'emprunts obligataires remboursables « in fine », ils seront remboursables pour la totalité du capital à l'échéance, celles-ci s'étalant de 2019 à 2034 ! La Région a aussi conclu des contrats de **crédit-bail** en 2007 et 2008 pour un montant de près de **1 milliard d'euros**. Ils concernaient l'achat de rames de TER. Les annuités augmentent avec le temps, reportant les plus grosses annuités à la fin du crédit. Un crédit-bail de 200 M€ a été « oublié » dans les comptes 2014 !

Les marges de manœuvre diminuant, la région a dû baisser sévèrement ses investissements depuis 2010. **On est donc passé d'une situation très saine en 2005 pour aboutir en 2014 à une situation difficile où la Région n'a plus les moyens de ses ambitions.**

#### • **Le contrôle de gestion**

Il apparaît que celui-ci est défaillant : nous l'avons constaté pour certains dossiers de subventions qui se sont avérés très incomplets, en particulier absence d'objectifs quantifiés dans les conventions et absence de rapports techniques et financiers indiquant l'utilisation faite de l'aide accordée aux bénéficiaires. Cela n'a rien d'étonnant puisqu'un service du contrôle de gestion « inspection générale » existait bien en 2005, mais a disparu depuis !

**L'union fait la force !**

**BULLETIN D'ADHESION 2015**

63

à retourner à : CANOL - B.P. 19 - 69131 ECULLY Cedex - Tél/fax : 04.78.35.32.74 - e-mail : [canol69@orange.fr](mailto:canol69@orange.fr)

NOM Prénom : ..... N° téléphone : .....

Adresse : ..... e-mail : .....@.....

souhaite adhérer à CANOL et joins un chèque de : ..... € (adhésion minimum : 30 € - membre bienfaiteur : 75 € ou plus)

le montant versé fera l'objet d'un reçu fiscal qui vous permettra d'en déduire 66% sur vos impôts 2015.

peux consacrer un peu de mon temps pour aider CANOL. Merci de me contacter pour examiner en quoi je peux être utile.

### 3. Les effectifs

**Hors enseignement**, de 2005 à 2014, les effectifs sont passés de 898 à près de 1 500 agents, soit une progression de 63%. Elle n'est pas due au transfert de nouvelles compétences durant la période. **Mais la région Rhône-Alpes s'imisce beaucoup trop dans des domaines qui ne sont pas de sa compétence et dont s'occupent déjà les communes et les départements, voire l'Etat pour les Affaires Culturelles** en particulier.

En ce qui concerne **le personnel technique des Lycées**, l'effectif transféré en 2007 (3995 agents) a augmenté de près de 25% alors que le nombre d'élèves dans les lycées est resté stable. A quoi est due cette augmentation très importante ? Peut-être à cause des 36,8 jours d'absences diverses (constatés en 2012) en plus des congés légaux et ARTT, près de 2 mois par an et par agent, 26% de plus qu'en 2008 !

### 4. Le coût des principales politiques

#### • T.E.R.

Malgré les 5 milliards d'euros dépensés depuis 2004 dans ce domaine, la fréquentation plutôt en baisse depuis 2 ans, n'a pas été à la hauteur de l'argent investi et la Région n'a pas su obtenir de la SNCF la qualité de service attendue par les usagers. La mise en service du tram-train dans l'ouest lyonnais, qui a coûté 300 millions d'euros, n'a pas apporté d'amélioration du service, faute d'avoir été réalisée correctement !

Le contrat signé en 2006 entre la région et la SNCF pénalisait financièrement la Région. Souhaitons que le nouveau contrat qui doit être signé d'ici fin 2015, rétablisse un équilibre plus favorable aux rhônalpins.

#### • **Apprentissage et formation professionnelle**

Il apparaît que la Région se borne à distribuer de l'argent aux **Centres d'Apprentissage** sans s'occuper de la façon dont il est dépensé et des résultats obtenus. Le cas du **CFA Les Mouliniers** où l'organisation et la gabegie règnent depuis près de 10 ans est symptomatique de ce défaut. Sur un plan national, le financement de la formation professionnelle est très opaque. Il l'est d'autant plus que la Préfecture vient de révéler que la Région faussait les appels d'offres dans ce domaine.

#### • **Enseignement**

Les rapports d'activité dans le domaine s'intéressent surtout aux actions « écologiques » faites auprès des lycées et des lycéens. Les informations manquent sur l'évolution du nombre de lycées, de lycéens et sur les extensions ou rénovations effectuées. La gestion du personnel technique des lycées semble être une catastrophe financière mentionnée ci-dessus.

#### • **Développement économique et emploi**

La région apparaît très active dans ce domaine, lançant beaucoup d'opérations pour aider les entreprises à se développer, à embaucher, à exporter... C'est très bien lorsque cela aboutit à des résultats ! Mais quels sont-ils par rapport aux autres régions françaises ou étrangères ? D'ailleurs il n'y a pas d'objectifs fixés en la matière, ni d'indicateurs pour mesurer les résultats !

#### • **Les programmes Etat-Région**

La plupart des objectifs définis sont bien chiffrés en coût mais ne le sont pas en termes de résultats à atteindre. Il n'est donc pas possible de savoir si la dérive de coût (356 M€) correspondrait à un dépassement des objectifs !

#### • **L'attribution et le contrôle des subventions**

Les analyses de CANOL ont permis de se rendre compte de plusieurs facteurs importants :

- la Région distribue énormément d'argent sous forme de subventions , c'est **plus de 900 millions d'euros chaque année**;
- une bonne part de ces subventions est accordée dans des domaines qui ne sont pas de sa compétence comme mentionné ci-dessus donc on ne sait pas dans quelle mesure elles contribuent aux missions attribuées à la Région ;
- un grand nombre de subventions sont accordées à des associations (exemple **Securise'RA**) alors qu'elles auraient dû faire l'objet de marchés publics ;
- en contradiction avec la législation existante, la Région n'exige ou n'obtient presque jamais de rapport circonstancié sur l'utilisation des subventions versées,
- beaucoup des subventions versées constituent les principales recettes des associations bénéficiaires... qui n'existeraient donc pas sans le concours de la Région... ou d'autres collectivités territoriales ou même l'Etat ; ceci rend d'autant plus difficile la désignation d'une responsabilité pour le contrôle de l'utilisation des subsides.

- Le défaut de contrôle a conduit certaines d'entre elles à des situations financières catastrophiques comme celles du **CFA Les Mouliniers**, d'**ARALD** ou de **E.R.A.I.** et le **pavillon de Shangai** ou même de **Rhône-Alpes Cinéma** !

### 5. La communication de la Région Rhône-Alpes :

Quand on lit les différentes publications de la Région Rhône-Alpes, il semble que tout aille pour le mieux dans le meilleur des mondes ! Ce ne sont que louanges pour les actions entreprises enveloppées du qualificatif « développement durable » !

**Mais rien n'est dit sur les résultats concrets de ces actions par rapport aux objectifs poursuivis !**

**L'union fait la force !**

BULLETIN D'ADHESION 2015

64

à retourner à : CANOL - B.P. 19 - 69131 ECULLY Cedex - Tél/fax : 04.78.35.32.74 - e-mail : [canol69@orange.fr](mailto:canol69@orange.fr)

NOM Prénom : ..... N° téléphone : .....

Adresse : ..... e-mail : .....@.....

souhaite adhérer à CANOL et joins un chèque de : ..... € (adhésion minimum : 30 € - membre bienfaiteur :75 € ou plus)

le montant versé fera l'objet d'un reçu fiscal qui vous permettra d'en déduire 66% sur vos impôts 2015.

peux consacrer un peu de mon temps pour aider CANOL. Merci de me contacter pour examiner en quoi je peux être utile.

Or l'état des lieux laisse apparaître un énorme laxisme financier qui va obérer l'action de la Région pour les prochaines années. On aurait aimé trouver dans les rapports produits par la Région :

- des éléments chiffrés sur sa stratégie
- les objectifs qu'elle se fixe pour chacune de ses compétences pour la durée de son mandat,
- les indicateurs mis en place pour suivre chacun de ses objectifs
- les indicateurs nationaux auxquels la Région peut se comparer et qui permettraient de juger de sa performance.

**Ces informations manquent cruellement pour pouvoir identifier clairement ce que notre Région a réalisé et si ces réalisations sont positives.**

-----  
***L'union fait la force !***

**BULLETIN D'ADHESION 2015**

64

à retourner à : CANOL - B.P. 19 - 69131 ECULLY Cedex - Tél/fax : 04.78.35.32.74 - e-mail : [canol69@orange.fr](mailto:canol69@orange.fr)

NOM Prénom : ..... N° téléphone : .....

Adresse : ..... e-mail : .....@.....

souhaite adhérer à CANOL et joins un chèque de : ..... € (adhésion minimum : 30 € - membre bienfaiteur : 75 € ou plus)

le montant versé fera l'objet d'un reçu fiscal qui vous permettra d'en déduire 66% sur vos impôts 2015.

peux consacrer un peu de mon temps pour aider CANOL. Merci de me contacter pour examiner en quoi je peux être utile.